



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du Conseil de Communauté du 13 juin 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14
Etaient présents : 13 membres – 0 procuration – 13 votants**

Développement économique

439/2024 — Attribution de deux prêts d'honneur (convention IAC)

Mme HESTIN Noëlle expose :

Conformément aux délibérations n° 94/2021 et n° 112/2021, la Communauté de communes du Val d'Argent s'est engagée à doubler le montant d'intervention d'Initiative Alsace Centrale pour les créateurs/repreneurs d'activités de la vallée.

Lors des comités d'agrément d'IAC du 3 avril et du 2 mai 2024, deux prêts d'honneur ont été accordés par l'association :

- Un de 3.500 € à Monsieur Ludovic BURSTERT pour la reprise du restaurant « la ville de Strasbourg » à Sainte-Marie-aux-Mines,
- Un autre de 3.000 € à Madame Elsa STEULLET pour la création d'une activité de fabrication de boissons fermentées non alcoolisées « Atelier Particulier de Fermentation » à Sainte-Croix-aux-Mines.

Le Conseil Communautaire

APPROUVE le déblocage de la somme de 3.500 € pour venir en soutien du projet de reprise de Monsieur Ludovic BURSTERT.

APPROUVE le déblocage de la somme de 3.000 € pour venir en soutien du projet de création de Madame Elsa STEULLET.

AUTORISE le Président à signer les demandes de versement correspondantes.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

Le secrétaire de séance,


Jean-Luc FRECHARD

Le Président


Jean-Marc BURRUS

